

**REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE**

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juillet 2014

Conseillers présents :

Jean-Louis, BARIOT, Michel ENGELMANN, Pierre SCHMELZLE, Chrystel TUNON, Marie-Anne VALLLOT, Patricia DUMAS, André LACHAL, Brigitte REAT, Marie-Anne MATHEVET, Nicolas TILLMANN, Thierry MARTINAUD, Magalie CHAVAS, Céline ELIE.

Jean-Louis PERON donne pouvoir à Céline ELIE
Anne CALPE, absente excusée

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Procès-Verbal du 1^{er} juillet 2014**
- **Location garage**
- **Budget Eau et Assainissement : état des dépenses irrécouvrables**
- **PEDT**
- **Subvention au Tennis-Club**

I – LOCATION GARAGE

Suite à la résiliation du bail en date du 1^{er} mai 2014, la place de garage disponible est relouée pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction à M. et Mme DUMAS, domiciliés à St-Julien-Molin-Molette.

II – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : ETAT DES DEPENSES IRRECOUVRABLES

Le maire présente les états de restes à recouvrer sur le budget EAU/ASSAINISSEMENT établis par Monsieur Serge GALLART, Trésorier municipal qui justifie que ses sommes ne sont pas susceptibles de recouvrement suite aux poursuites exercées sans résultats du fait de faillite, insolvabilité ou disparition des débiteurs.

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeurs, sur le budget Eau/Assainissement 2014 la somme de 3 182,06 € correspondant aux années 2010 à 2013.

III – PEDT (Projet éducatif de territoire)

Le Projet Educatif de Territoire de la commune de St-Julien-Molin-Molette s'applique sur l'ensemble du territoire communal, il implique l'école municipale et l'ensemble des partenaires associatifs de la commune.

Ce projet élaboré en partenariat avec l'AFR (association familles rurales), après avoir été présenté par Chrystel TUNON et Thierry MARTINAUD est approuvé par le conseil municipal par 10 voix pour et 3 abstentions.

Le projet est consultable en mairie.

IV- SUBVENTION TENNIS CLUB

Sur proposition de la commission Vie Associative, Le Conseil Municipal attribue une subvention au Tennis Club qui en a fait la demande, pour un montant total de 250,00 €.

V-DIVERS

L'ensemble des conseillers municipaux expriment leur exaspération face aux divers exactions et incivilités commises dans la commune ces derniers mois. Une réflexion sera engagée sur la mise en place d'un système de vidéo surveillance.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21H30

Vu par Nous, Jean-Louis BARIOT, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

Le maire
Jean-Louis BARIOT

